

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 18

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUX PÊCHEURS

Voici une « pincée » de conseils dont les pêcheurs pourront peut-être tirer quelque profit.

« Pauvre pêcheur persévérant, persiste patiemment pour prendre petits poissons ;

» Par précaution, partant pêcher, prends paletot, pardessus, pliant, puis parapluie, préservant parfaitement pendant pluie ;

» Par prudence, prends panier point percé, pour pas perdre petits poissons pêchés pendant période permise par préfet ;

» Pour pitance, prends pain, pâté, parmesan, pommes, poires, pêches, pruneaux, plus parfaite piquette ;

» Poches pleines par plusieurs pâtes pectorales pour pituites ;

» Pour payer péager, prévoyant passer par pont payant, prends plusieurs petites pièces ;

» Puis, pars pédestrement, pour pêcher, par prairie, *perdant pourtant pas pipe pendant parcours !* »

La Recetta à la Luise Mercanton

dè Savegny po eingressi lè caïons.

L'ÉTAI onna crâna luroupa, la Luise, quand l'étais serveinta tzi Pierrou ao Syndique dè la Pétosse, dein lou teims que lei z'Anglais, lei Français et lei Turques sè rutavan avoué lei Russes pè Sebastopo.

L'est peindeint ça guierria que lou blia, la granna, sè veindai cha francs lou quarteron. Ilai farai ora septanta centimès lou kilo. L'étais bin trau tzira po la bailli ai caïon !

Tzi Pierrou dè la Pétosse, étant quatorzé ein minnadzou, ménavan dou chas au moulin ; chézé quarterous po onna farna, dai pèzètés, dè l'avinna, dè l'ordzou ; lai avai assebin coquie grans de blia.

Lou mounai devessai maodrè à profit, baillevé prau farna, pou dè réprin.

Noutrou Pierrou bourdounnavé tō lou dzo que lei caïons n'ingressivan pas. La Luise sè peinsai : lei vu prau eingressi, mè ! Onna vèlia, du houët aorès, iè pliacè la mè au maitai dè l'otto, vudié lei dou chas de farna po féré lou lévan ; quand l'a ju fè prau dè papetta, iè prai son crosot à la man pō allo tzertztz on lindzou bllian au cabinet à côté dao pailon, po cruvi son lévan.

Pierrcu que l'avai passa la vèlia tzi François dou Crèt, arrouvé deins ci momeint pō bailli à soupa ai tzévau, étai ein rétā, l'ai allavé à

grands pas preindré son falot, s'écoubliè à la mè et iè tzi dein la papetta tanté au fond, saignivè pè lè nari, lei gès, lou mōr ; ti lei craux étan pllieins dè pâta, lei zous dei tzambés étan pioumas, loi fazan bin mau, l'étai furieuse. Quatrous bregous que vèrivan, fasan bin dau bri (Daniet dau Tsatèlā lau zovai pas oncora met dau laiton dzaune), lei z'einfants recordavan lou catsimou, et nion n'a rein appèchu dé cein que sè passivè pè l'otto. Pierrou tot ein colère s'étai releva, aovré lo porta dou pailon, ridou et disputové fermou. En lou veyant tot lou mondou éta epoueri, les zeinfants se san catzi dézo lou lhi, les fèmallés criavant : Luise, Luise, vins vittou, lou diablillon l'est tzi no !

La Luise ein challieint dau cabinet avoué son lindzou bllian, eimpougné ci diablillon pe lou cou et lou fa récoula du dèchu la porta, tanté redèdein la mè, ma sti iadzou à la reinvèssa et la Luise à bocllion dèchu.

Lei garçons que vègnian dou casino se son trova justou po le teri frou. La Luise étai tōta eimbroulaie pè devant et Pierrou dai dou côtés, tot lai colavé pè derrai. L'a faillu lei dèvétè ti dou, tanté à la tzemise, mettè lou zaillions dèdein on tenotzon, rabiounna l'otto po ramassa la farna et la pâta ; tot cein l'a fè onna fameusa lavire et la Luise l'a de que falliai oncora mettè lou restou dè la farna po lei caïons, ne pouavé pas fere dou pan avoué ça farna et ça papetta pllienna dè sang.

Duvé senannés apri ça farça, maitrè Pierrou raconté à n'ōn midzo que lei caïons eingressivant rapidemeint et demandé à la Luise quie c'en allavé à deré : Oh ! l'é du ça vellia que vō m'rai teri bas dein la mè et que vō m'ai eimbroulè les pattès dè papetta avoué voutra moustatze, se ci malheu m'arrouvé choveint no vollelin fère onna bella boutzèri sti an.

Pierrou, l'a cein tegnai po bon ; du ci dzo l'a éta gaillā zèla po mena ao moulin ; l'oi allavé lou tantou, dè vè lou nè, po tzertzi la farna, bè vai on verrou à la pinta ein reveigneint, arrouvavé à la fin de la vèlia, quand to lou mondou étai cutzi ; quie la Luise que devessai l'atteindré po l'ai aigui à vugni lei chas dè farna, baillivè à soupa ai tzévau, clairavin à l'étrablillon ai vatzés, mettā lei zutis à lou piace, sè defarnollavan et pu allavan l'au cutzi tsacon dein lau lhi.

L'au fè ci commerce tanté à Pâquiés, Pierrou trovavé bein que débitavan bein de la farna, mā ne regrettavé rein, lei caïons eingressivan et djamé tzi Pierrou ao Syndique dè la Pétosse n'avant vu atan dè lard. SAMET A MAORI.

tout dire, ne serait-ce pas tuer d'un seul coup dans leur germe tous les ferments d'orgueil, d'envie, de révolte sociale, que nous sentons petit à petit désagréger le sol sur lequel nous marchons ?

Voilà ce que je rêvais, sans espérer pouvoir jamais mettre mes théories en pratique, lorsqu'un vieil oncle à moi mourut comblé d'années, me laissant en souvenir une maison sise à Saint-Marin. Ah ! le brave homme ! Le digne homme ! Mes vœux les plus ardents étaient comblés ; je mis à mon chapeau un crêpe, sur ma porte un écriteau portant en lettres majuscules : LANCELIN, PROPRIÉTAIRE, et pris le train pour aller reconnaître mon immeuble.

Drôle d'immeuble, en vérité : six logements en trois étages, avec, de bise et de vent, deux tourelles pour les escaliers ; au midi un jardin ; au nord une cour ouverte sur la rue. Pas plus que Rome n'a été bâtie d'un jour, cet édifice ne fut couvert le jour où l'on posa la première pierre des fondations. Dans les tout vieux temps, m'ont dit les anciens du village, il ne comprenait que deux logements, auxquels vinrent, dans la suite et successivement, s'en ajouter quatre autres. Aussi que de coins et de recoins ! Que de niveaux différents, de montées et de descentes, d'escaliers dans tous les sens, de cabinets borgnes, de chambres emboîtées les unes dans les autres ! La première fois que j'y mis le pied, je crus ne jamais retrouver la sortie, et les locataires, à qui je dus humblement demander mon chemin,

L'Horaire du Major Davel édité et imprimé par les Hoirs d'Adrien Borgeaud, à Lausanne, vient de paraître. Son format si pratique et l'abondance de ses renseignements sont trop connus pour qu'il soit besoin d'être longuement recommandé aux lecteurs du *Conteur Vaudois*.

Amen ! — Un pasteur de village avait coutume de terminer au coup de l'heure son sermon, à quelque point qu'il en fût de celui-ci.

Dès que l'horloge se faisait entendre, il prononçait la formule : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! » et tout était dit.

Un dimanche qu'il prêchait sur l'histoire d'Esther, il en était à exposer tous les méfaits d'Aman.

— Savez-vous, s'écria-t-il, quelle fut la récompense qu'il en obtint?... La potence !

L'horloge se mettant à frapper à ce moment-là, le prédicateur termina d'un ton pathétique : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Ainsi soit-il ! »

L'indispensable. — Depuis hier, tout le monde a dans sa poche un horaire d'été. Ces horaires sont légion. Tous vous disent : « Prenez-moi ; je suis le meilleur ! » Aucun n'a tort ; c'est affaire d'appréciation. Nous savons des personnes qui n'en veulent pas d'autres que le *Major Davel*, édité par l'imprimerie Borgeaud, ou le *Guide-Bijou Romand*, édité par M. H. Blanchoud, pour l'Agence des journaux.

Opéra. — La saison d'opéra a le vent dans les voiles. Les salles comblées succèdent aux salles comblées et de tous côtés l'on n'entend que des éloges. *Faust*, *Lakmé*, *Mireille*, *Thérèse* — une nouveauté — ont été interprétés de façon admirable. Les chœurs, qui souvent laissent à désirer, sont sans reproches. L'orchestre est dirigé de main de maître par M. Barras, que nous edmes déjà l'an dernier. La mise en scène est des plus soignées.

Demain soir, dimanche, dernière de *Mireille*, le grand succès de la semaine. Mardi, *Manon*.

Kursaal. — Le Kursaal tient un succès : *La Belle de New-York* n'est pas une pièce de théâtre au sens strict du mot ; pas d'intrigue savante, pas de situations dramatiques. *La Belle de New-York* ne vise qu'à amuser, tout simplement ; elle y réussit à souhait par une musique gaie et pimpante, par des couplets gentiment troussés, par de jolis millois, de gracieux costumes, de pimpants décors. Et, pour toutes ces raisons, cette opérette-féerie est absolument ce qu'on aime à voir dans un théâtre-variété ; une pièce gaie avec chants et ballets, qui repose agréablement de ce qu'on va applaudir sur d'autres scènes. — Donc tous à Bel-Air. — Demain, matinée.

riaient, les brigands, mais riaient.

Mon respectable oncle, si tendre à son neveu, était — la vérité m'oblige à l'avouer — un capitaliste enroûté, grand ami du repos, insouciant des théories nouvelles sur le droit au travail et les revendications sociales ; aussi, lors de sa mort, n'avait-il depuis plus de trente ans jamais visité son immeuble, que gérait un garde-notes de l'endroit. Des générations de locataires, dont il ignorait même le nom, s'y étaient succédés sans que jamais on y eût fait d'autres réparations que celles ordonnées par la police des incendies.

— Hercule-Isodore, me dis-je à moi-même, la tâche est belle ; c'est le moment de te montrer ; sus aux abus du capital ! Et, d'ailleurs, j'en suis de ce peuple méconnu ; ces travailleurs obscurs sont mes frères... Quarante ans de bonnets de coton...

Je vais donc trouver mon garde-notes ; je me légitime ; il me rend ses comptes, me donne la liste de mes locataires, les baux en cours ; je lui règle ses honoraires, salue avec une dignité froide et sors. L'air de ce bureau sentait les sueurs du peuple et le cuir des sièges à vis.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

fruit, ce monstre dévorateur, il faut que le capitaliste, renonçant à ses anciens errements, descende de son piédestal pour se mêler au peuple. Il faut qu'il paie de sa personne, qu'il s'intéresse directement à lui, qu'il prenne part à ses joies et compâtisse à ses souffrances. Or moi Lancelin, Hercule-Isodore, j'ai rêvé... oui, j'ai rêvé... la régénération de la société par le locataire...

Ne riez pas, messieurs, suivez plutôt mon raisonnement. Le locataire est l'ennemi né du propriétaire ; pourquoi ? Je vous le demande. Pourquoi ? Parce que celui-ci, prenant les choses du haut de ses cinq étages, trop grand seigneur pour entrer en relations personnelles avec celui-là, remet à un homme d'affaires le soin de gérer son bien, de louer ses logements, d'en percevoir le prix deux fois par an, et n'y pense plus. Aussi qu'arrive-t-il ? L'homme d'affaires, qui n'a qu'un souci, celui de faire rendre de gros intérêts au capital confié à sa gestion, n'accorde aucune réparation, refuse toute amélioration de l'immeuble, puis, si le locataire ne s'acquitte pas le jour même du terme, le met poliment à la porte... D'où rumeurs, malédictions, menaces à l'infâme capital, bombes, picrate, mèches allumées... d'où, en un mot, le péril social. Vous voyez ça, messieurs ; inutile d'insister.

Et comprenez-vous maintenant mon rêve ? Traiter soi-même avec le locataire, lui accorder de justes réparations, patienter au terme, être son ami, son conseiller, son bienfaiteur, l'apprivoiser pour